

Scénarios Brexit : êtes-vous prêts ?

Nous avons interrogé trois des intervenants qui accompagneront les participants à la formation « Brexit, êtes-vous prêts ? » organisée par l'AFTE le 7 Février : Nathalie Gay-Guggenheim (Head of Regulatory Transformation Europe, HSBC), Simonetta Giordano (Avocate a la cour, partenaire chez Simmons&Simmons) et Emmanuel Hembert (Head of Consumer & Retail Advisory, KPMG France).

Emmanuel, commençons par la question qui est sur toutes les lèvres : le Brexit aura-t-il vraiment lieu ?

EH : Dans l'état actuel de la situation politique au Royaume-Uni, toute une multitude de scénarios est envisageable depuis le no-deal Brexit jusqu'au second référendum en passant par une nouvelle élection générale avec un possible renversement de majorité. Si les partisans d'un no deal sont en minorité, les modérés qui voudraient d'un accord raisonnable avec l'UE sont très loin d'une solution commune qui obtiendrait une majorité au parlement. Au sein des deux grands partis, un second référendum reste une option secondaire. Les chances que le Brexit ait lieu restent très élevées et la possibilité d'un no-deal ne peut toujours pas être exclue. Il faut s'y préparer.

Quelles entreprises françaises sont-elles susceptibles de sentir les effets du Brexit ?

EH : la formation permettra de découvrir que toutes les entreprises pourront être confrontées aux effets du Brexit, même celles qui n'ont, en apparence, aucun lien avec le Royaume-Uni.

NGG : pour l'économie française, le Brexit est évidemment un sujet crucial dans la mesure où le Royaume-Uni est un partenaire commercial de la France avec une balance commerciale excédentaire de plus de 11 milliards, il y a donc un véritable enjeu pour toutes les entreprises françaises. De manière générale – et sans surprise – les entreprises européennes fortement exportatrices vers le Royaume-Uni souffriraient d'une hausse des barrières douanières tandis que les secteurs dans lesquels le Royaume-Uni est un nœud important de la chaîne de production seraient fortement affectés par les impacts non-tarifaires qui seront expliqués pendant la formation.

A l'intérieur des entreprises, quelles fonctions doivent anticiper le Brexit ?

EH : Le besoin d'anticipation dépend de la nature des liens avec le Royaume-Uni. Le Brexit en fait peut toucher de nombreuses fonctions y compris la R&D, les Ventes, la Supply Chain, les Achats, la Finance, les RH. Les trésoriers d'entreprises.

Quels sont les impacts majeurs pour un trésorier d'entreprise ?

SG : dans le domaine juridique, la question de la continuité ou du transfert des contrats n'est pas évidente, d'autant qu'elle dépend beaucoup de la structuration du transfert et qu'il faut tenir compte du droit anglais et de celui du/des pays d'accueil. Dans nos échanges avec des entreprises françaises, la majorité des questions concerne aujourd'hui les mécanismes de transfert des opérations existantes auprès de nouvelles contreparties financières. Comment structurer un transfert d'actifs ou de titres à un hub européen et à ses succursales ou à une filiale européenne, comment transférer les contrats, comment transférer les salariés, quelles conséquences fiscales sont attachées aux différents mécanismes de transfert, etc ?

NGG : les conséquences de nouvelles barrières tarifaires et non-tarifaires ainsi que des besoins supplémentaires en matière de fonds de roulement feront partie des sujets abordés pendant la formation. Nous étudierons également l'impact sur les prêts inter-société, le financement de créance, les notes de crédit de fournisseurs et l'impact sur les marges. Dans ce contexte, avoir une bonne stratégie de couverture des risques sera un véritable atout.

Avant de terminer cet entretien, pouvez-vous nous dire quels objectifs vous êtes-vous assignés pour cette formation ?

SG : l'objet de la formation sera de travailler sur les différents aspects d'un plan Brexit, financiers, opérationnels et bien sûr juridiques et fiscaux. Nous allons donc parler des sujets concrets rencontrés dans notre pratique, comme ceux évoqués ci-dessus. Cependant, nous serons ravis d'adapter notre formation au plus près des attentes des participants. Nous les invitons donc à transmettre leurs questions à l'AFTE en amont pour que nous puissions orienter notre intervention.